



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :
Syndicat de l'ASL
des propriétaires du domaine du bois de Chartres
réuni le 24/02/2015 au club-house du domaine

Réf : CRSy2015-1

Présents : Michel REDON, Président, Patrick LAGUIONIE, Secrétaire, Manuel CALISTO, Syndic, Patrice VANNESSON, syndic, Frédérique CHAUMONT, Syndic, Jean-Paul MARBACHER, Syndic.
La séance est ouverte à 17 heures 30 dans la salle du Club-House.

1. Election du Président, du Trésorier et du Secrétaire

Conformément à l'article 17.1 le Syndicat a élu en son sein le Président, le Trésorier et le Secrétaire à l'unanimité : **Président : Michel REDON – Trésorier : Frédérique CHAUMONT – Secrétaire : Jean-Paul MARBACHER – Syndics : Patrick LAGUIONIE, Manuel CALISTO et Patrice VANNESSON.**

Frédérique CHAUMONT sera la référente « Tennis ». Manuel CALISTO continuera à assumer la responsabilité du « Club-house », il sera en effet chargé de centraliser les réservations et de contractualiser la mise à disposition de la salle et de la cuisine. Michel REDON sera encore le référent « Piscines ». Patrice VANNESSON sera notre consultant pour les questions juridiques. Patrick LAGUIONIE sera le référent de la logistique informatique. Patrick LAGUIONIE et Jean-Paul MARBACHER seront les référents pour l'entretien du bois.

2. Agenda :

- **Samedi 11 avril** : journée travaux, entretien. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Rendez-vous à 9h30 au club-house.
-

3. Sujets divers :

- **Connexion internet** : Suite aux problèmes de débits signalés, Patrick LAGUIONIE transmettra à chaque propriétaire possédant une adresse électronique un lien internet afin que chacun puisse tester sa ligne téléphonique et inscrire ces données dans un document en ligne. En fonction des résultats les suites à donner seront envisagées ou non.
- **Arrêt de Bus, réseau d'eau potable et collecte d'ordures ménagères** :
Michel REDON prendra prochainement rendez-vous avec le maire de Targon afin de trouver des solutions aux problèmes suivants :
 - Elargissement de la route au niveau de l'abri bus afin de supprimer les ornières lors de l'arrêt du ramassage scolaire.
 - Remise en état définitive du réseau d'eau potable.
 - Aménagement dans la 3^{ème} tranche d'une zone permettant aux véhicules assurant le ramassage des ordures ménagères de faire un demi-tour et ainsi accéder aux poubelles de chaque propriétaire.

Le Secrétaire
Jean-Paul MARBACHER